

Séance du 31 Décembre 1951

L'an mil neuf cent cinquante et un, et le trente et un décembre, à onze heures, le Conseil Municipal s'est réuni extraordinairement à la suite de la convocation qui lui avait été faite par M. Sufer, Premier Adjoint.

Étaient présents :

M. M. Sufer - Fujan - Douville - Arnaud - Grlias - Verdier - St-Blancat

Absents excusés : M. M. Lagardelle - Soumère et Bathie.

Absents non excusés : M. M. Bouche - Girabont - Barthe - Bourdel - Cau-Béville - de Passus - Sandrine - Leo - Lagoutte - Boyret.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. Sufer, Premier Adjoint, fait part au Conseil de la mort de M. le Dr Jean Grand, Chevalier de la Légion d'Honneur Maire de Montrejeau.

Devant les Conseillers Municipaux présents qui étaient ses amis du Dr Grand M. Sufer rappelle la carrière de ce républicain sincère qui resta jusqu'au bout fidèle à sa petite patrie, Montrejeau, qu'il aimait tant.

Son père avait déjà été Conseiller Municipal et Conseiller d'Arrondissement pendant plus de trente années. Le Dr Grand était né à Montrejeau. Après de brillantes études de Médecin, il s'installa à Montrejeau, à l'âge de 23 ans, ne l'a plus jamais quitté pendant plus de 40 ans. Il y exerça sa profession, et sa façon de concevoir sa tâche lui valut plus d'amitié et de reconnaissance que de richesses.

Il débuta dans la politique aux côtés des Abeille, Guy, Labat, Fujan et en 1912 il fut élu en tête de la liste Guy et nommé 1^{er} Adjoint.

Il ne quitta Montrejeau que pendant la guerre 1914-1918 qu'il fit comme Capitaine major à la tête d'une ambulance de première ligne.

En 1940, il fut de ceux qui se refusèrent à admettre la défaite de la France, sa maison devint un centre de la Résistance, il fut à de nombreuses reprises, interrogé par la Gestapo que son sang froid et son calme déconcertèrent toujours.

À la libération, le poste de premier magistrat municipal lui fut offert. Malgré son âge, il étouffait encore par sa verveur. Il remplit sa tâche d'administrateur avec une haute conscience des responsabilités et du devoir qui lui incombaient. Le grand amour qu'il portait à la Ville qui l'avait vu naître, les marques d'amitié et de sympathie que lui témoignaient ses amis, l'ont aidé très longtemps à surmonter les vexations dirigées contre lui par ses ennemis politiques.

Devant son fauteuil aujourd'hui vide, les Conseillers Municipaux présents, décident de voter en hommage au Dr Grand, Maire de Montrejeau l'inscription au livre des séances de l'éloge qui vient d'être fait et la mention

que le ^{de} Grand, enfant de Montjeu, né le 31 Mars 1871, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, a bien mérité de Montjeu et a droit à la reconnaissance de ses administrés.

Les funérailles municipales lui seront faites en témoignage de gratitude et de reconnaissance.

La séance est levée à 12 heures.

Signatures
 Le Maire
 Le Secrétaire
 Le Maire
 Le Secrétaire
 Le Maire
 Le Secrétaire